

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2018-2019

<b>Code</b>		<b>Professionnalité : sens et fonction</b>	
T.TS.SO354.E6A.F.19		<b>Type de formation *</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b>
10	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor

#### 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

- 6.1 Respecter les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels
- 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant
- 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquelles on est impliqué
- 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

#### Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor

- 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre
- 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

#### Objectifs d'apprentissage du module

Développer la capacité d'énoncer la professionnalité de l'animation socioculturelle.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

#### Contenu

**Histoire de l'animation** : culture, temps libre et loisirs, lien social et cohésion sociale

**Droit pénal général et droit des mineurs**

**L'exercice du métier, exemples d'Inde et de Tunisie**

**Accueil libre, présence et corps, accueil et cadre**

**Arpentage et éducation populaire**

**Actualité du métier** : évolution, enjeux, défis et chantiers actuels

#### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra

Ecrits et oraux

Lectures mises en débat et en perspective

Suivi personnalisé par un-e correspondant-e attitré : entretiens et correspondance

Projet d'action en groupe sur un terrain partenaire

Mutualisation des apprentissages

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

**La présence et la participation aux cours et rencontres de terrain sont obligatoires.**

Les directives précises de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au début du module.  
 Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

### Modalités de répétition

L'étudiant.e qui a obtenu une note F à un module peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Des bibliographies thématiques seront fournies durant le cours.

## 10 Enseignants

Cattin Didier  
 Delessert Yves  
 Garcia Delahaye Sylvia  
 Warynski Danièle

**Nom du responsable de module \***

Danièle Warynski

**Descriptif validé le \***  
 18 février 2019

**Descriptif validé par \***  
 Alain Barbosa, responsable de filière